



VERBAND BERNISCHER NOTARE
Rechtsberatung inklusive. Ihre Berner Notare.

ASSOCIATION DES NOTAIRES BERNOIS
Conseil juridique inclu. Vos notaires bernois.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 13 JUIN 2019

Simone Mülchi remplace Birgit Biedermann à la présidence – Le notariat bernois en mutation: « L'Etat de droit a besoin de qualité »

Berne, le 13 juin 2019 – Simone Mülchi a été élue nouvelle présidente à l'unanimité par les membres de l'association. Elle remplace Birgit Biedermann qui a décidé de ne pas se présenter à la réélection après 8 ans couronnés de succès. L'assemblée générale a été marquée par les nouvelles élections et la prochaine révision de la loi cantonale sur le notariat.

Les membres de l'ANB ont désigné Me Simone Mülchi en tant que nouvelle présidente. De vifs remerciements ont été adressés à la présidente sortante, Me Birgit Biedermann, notaire, pour son précieux travail. Me Mülchi entend défendre en particulier la qualité du travail notarial et de la profession : selon Simone Mülchi « *Qualität schafft Vertrauen und Vertrauen ist der Urgedanke des Notariats – überhaupt jedes Rechtsstaates: Schutz vor Übereilung, Schutz der Parteien, Rechtssicherheit. Es ist im Interesse jedes funktionierenden Staates, dass die Bürger Vertrauen haben in das Rechtssystem – ohne Vertrauen finden keine Rechtsgeschäfte statt* »¹. En ce qui concerne la discussion politique relative à la prochaine révision de la loi sur le notariat elle déclare: « *Mit dem vorgeschlagenen radikalen Systemwechsel zum reinen Zeittarif fürchten wir eine massive Verschlechterung für unser Notariat, für unsere Bevölkerung und für den Kanton Bern.* »²

La discussion sur la modification de la base légale dans le canton de Berne place l'ANB face à des défis politiques novateurs. L'association relève ces défis et défend le notariat bernois, les citoyennes et les citoyens ainsi que le canton de Berne, qui a un intérêt vital à ce que le notariat fonctionne. Les notaires bernois/es contribuent de manière importante à la sécurité du droit et à la protection des intérêts de chacun, et garantissent un conseil juridique indépendant ainsi que des solutions sur mesure dans la vie juridique quotidienne.

Bigna Schwarz, de Berne et Roland Schweizer, de Moutier ont été élus en tant que nouveaux membres du comité. Ils remplacent Birgit Biedermann, de Berne et Philippe Munari, de St-Imier, qui ont tous deux démissionné.

Le maire de la Ville de Berne, Alec von Grafferied, a prononcé une allocution de bienvenue à l'ouverture de l'assemblée générale, alors que Mme Evi Allemann, conseillère d'Etat et directrice de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne (JCE) s'est adressée aux membres de l'association après la partie officielle.

A propos de l'ANB:

L'Association des notaires bernois (ANB) a pour but la promotion du notariat, la protection des intérêts professionnels et le perfectionnement de ses membres. Plus de 400 notaires indépendants/es font partie de l'ANB, ce qui correspond à presque 100% du notariat bernois.

Vous trouverez des informations détaillées sur le site www.bernernotar.ch.

Informations complémentaires:

Simone Mülchi, nouvelle présidente de l'ANB, +41 31 326 66 40
Guido Schommer, secrétaire général de l'ANB, +41 79 300 51 45

¹ (« La qualité crée la confiance, et la confiance est la pierre angulaire du notariat – et, en général, de tout Etat de droit : protection contre une trop grande précipitation, protection des parties, sécurité du droit. Il est dans l'intérêt de tout Etat qui fonctionne que les citoyens aient confiance dans le système juridique – aucune transaction juridique n'a lieu sans confiance. »)

² (« Nous craignons que le changement de système radical consistant à passer à un pur tarif horaire n'entraîne une détérioration massive pour notre notariat, notre population et le canton de Berne. »)